

La Gazette de Sorel.

23

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

JOSEPH CHENEVERT, Imprimeur.

Cordialité.

JE SUIS TRISTE QUAND VIANT LE SOIR, S. B.

A MON AMIE ***

Le soir quand au penchant de la colline,
La nuit s'en vient jeter son noir manteau ;
Quand le zéphir à l'onde cristalline
Souffle un adieu qui fait pleurer le flot,

Tu dis tout bas une sainte prière
Que ton bel ange emporte dans son cœur ;
Eucensoir d'or qui brûle au sanctuaire
Tous les parfums des enfans du Seigneur !

Tu vois se prête aux accents de ton âme,
L'émotion perdue ton doux regard,
Et tes soupis comme une sainte flamme
Brûlent ton sein s'agitant sans effort.

Et l'on dirait qu'une douleur extrême
Vient tout à coup s'emparer de ton cœur
Et tu voudrais l'extorquer toi-même
Chercher un peu quelle est cette douleur ?

Pais ton beau front se penche vers la terre !
Pourrait mon Dieu, tu n'as pas de regrets !
Tel bien souvent sans fournir sa carrière
So voile un astre aux éclatants reflets.

Mais le sourire expire sur ta bouche :
Et triste, ému, tu tendes cœur à froid.
Tu cherches quel grand souvenir le touche
Tu veux pleurer et tu ne sais pourquoi !

Mais dans ton œil une larme est passée,
Oh ! tu souris. C'est donc là ta douleur ?
Rien qu'une larme en passant déposée
Par un bel ange ému de ta douleur ?

J'aime la fleur, moi, sensible poète,
A qui l'aurore épanche chaque nuit
La goutte d'eau qui la rend si coquette
La fait briller à chaque jour qui suit.

FEUILLETON

La Gazette de Sorel
DU 7 Septembre 1867.

ROSARIO.

HISTOIRE ESPAGNOLE.

PAR E. S. DREUDS.

O. Religion ! tu es l'âme du vrai bonheur !

IV.

(Suite.)

« Trois ans s'écoulèrent dans une heureuse paix. Vers cette époque, Ildephonse fut appelé, par des affaires indispensables, dans le Béarn, où il avait de grands biens. Il pria son frère de rester chez lui jusqu'à son retour, de veiller sur sa maison : mais dom Camille, qui sentait le prix d'une telle confiance, ne voulut point l'accepter. Il prétexta la nécessité d'un petit voyage en Catalogne, où il avait un château et des terres ; et le prince de Massérano, le voyant déterminé à le suivre ou à profiter de l'occasion de soigner ses propres affaires, n'insista plus. Ils partirent le même jour, l'un pour Barcelone, l'autre pour le Béarn.

« Ildephonse se lia à Pau avec le chevalier de Faverly, gentilhomme gascon, réformé, très-spirituel, mais sans religion, sans mœurs, et qui, sous le nom d'amitié, ne s'attacha qu'à la fortune du Prince de Massérano. Ils furent inséparables à Pau, pendant trois mois, qu'Ildephonse passa en Béarn. Il le ramena ensuite à Castel-Morna, ce qui fit une peine sensible à la comtesse Rosa, qui n'en témoigna cependant rien.

« Dom Camille revint dix jours après son frère ; mais loin de partager l'affection de celui-ci pour le chevalier, dont il lui avait parlé dans toutes ces lettres, il y eut bientôt entre eux une sorte d'antipathie, que la modération de Camille ne put empêcher d'éclater.

« Celui-ci prit un jour son frère à l'écart :

« Ildephonse, lui dit-il, vous m'avez donné jusqu'ici des marques d'un attachement trop précieux pour que je doive craindre de vous parler avec franchise : refuserez-vous à cette amitié sacrée, qui nous rend heureux depuis vingt-cinq ans, le sacrifice d'un faux ami, le chevalier de Faverly ; d'un homme d'une religion séparée de la nôtre, et qui se montre sans délicatesse et sans honneur ? Il demeure ici malgré votre frère ; il le sent et persiste à y pro-

longer son séjour. Il sème la discorde entre nous ; et je vous avoue que, sans ma religion, je ne pourrais éviter des scènes excessivement pénibles pour tous les deux.

« Je n'exige point, au reste, que vous éloigniez votre ami, s'il fut jamais digne de ce nom ; mais si vous le conservez, je vous demande la permission d'aller me fixer en Catalogne. Je ne survivrai peut-être pas longtemps à notre séparation ; j'aime mieux mourir que de vivre avec un homme dont la seule présence pourrait me porter à des fautes que ma foi et mes principes condamnent. »

« Ildephonse fut très-affecté du discours de son frère.

« Il est cruel, dit-il, que vous ayez une semblable prévention contre quelqu'un qui m'est si cher ; mais comme vous me l'êtes davantage, le chevalier ne viendra plus chez moi ; et si je le vois, ce ne sera ni à Castel-Morna, ni en votre présence. Rendez-moi à votre tour un service réel en travaillant avec moi à rendre mon épouse moins bigote et moins fanatique. A peine si mon fils a quatre ans, il ne sait déjà que prier, dire des cantiques et rester à l'église. Il n'a rien des petites méchancetés des enfans de son âge. Je ne veux ni en faire un prêtre, ni un dévot. C'est sa mère qui le rend ainsi ! Je ne puis souffrir non plus les conversations de Rosa sur la politique religieuse de nos jours, ni ses attaques contre les huguenots ; chacun est libre en matière de foi, et quand on suit les lumières de sa conscience, pourquoi aller s'ingérer de blâmer ou de condamner ce que souvent on ne connaît pas.

« Camille, terrifié du discours et de la manière de penser de son frère, gardait un pénible silence, et reconnaissait que sa démarche tardive pour le renvoi du chevalier ne pouvait plus détruire un mal peut-être sans remède. Il lui promit ce qu'il demandait, sans se permettre alors aucune représentation ; et, nous ayant joint, le vicomte de Belmour, Rosa et moi, il nous raconta tout, il nous conseilla de ne rien négliger pour ramener l'esprit et le cœur d'Ildephonse, en lui rendant plus que jamais la piété aimable, et ne contrariant surtout ni ses goûts, ni ses volontés sans une nécessité indispensable.

« Le chevalier partit le même jour pour une terre d'Ildephonse, où il alla terminer quelques différends survenus avec un voisin. Comme il y trouvait de grands avantages pécuniaires, il ne s'était pas fait prier. Son départ ramena la paix dans l'intérieur de Castel-Morna.

« Rosario, ange de beauté et d'innocence, n'était ni sérieux, ni triste ; une charmante gaieté s'alliait chez lui à une raison prématurée et à une sensibilité fort au-dessus de son âge. A sept ans, il prit l'habitude de me rendre compte, chaque soir, des actions de sa journée, et de ce qu'il appelait ses fautes, qui n'étaient souvent en lui que de véritables vertus : car, lorsque son père l'arrachait à la prière ou à la chapelle, il se reprochait la peine qu'il en éprouvait, quoiqu'il obéît sans délai et sans murmure.

« Quand il eut six ans, sa mère désirait qu'il se confessât, puisqu'il discernait parfaitement le bien du mal ; mais le prince de Massérano s'y opposa, et dit à ce sujet à son épouse, avec une sévérité qu'il n'avait encore jamais employée avec elle, qu'il n'entendait pas que son fils se confessât avant l'âge de douze ans, et qu'il voulait être obéi.

« Rosa ne répliqua rien, espérant lui faire sentir, dans un moment plus favorable, que la religion lui faisait un devoir de ne pas persister dans cette étrange résolution. Mais dès lors nous remarquâmes visiblement le changement d'Ildephonse. « Il fut dix mois sans approcher des sacrements, et vers le carême il fit une absence et ne revint qu'au

mois de Mai. La comtesse Rosa passait ses heures de solitude à pleurer au pied de l'hôtel.

« Vers ce temps, la mort du vicomte de Belmour lui enleva un appui et un conseil, ainsi que le plus tendre des pères ; j'étais encore chapelain de Castel-Morna.

« Le prince de Massérano, qui voulait m'éloigner honorablement, me fit nommer curé de la paroisse, ce qui me donna trop d'occupations pour fréquenter le château. Rosa se concentra alors tout entière avec son fils. Les étrangers ne pouvaient deviner la cause de l'abattement, de la pâleur et de l'air souffrant de cette jeune femme, à peine âgée de vingt-quatre ans, qui, chérie de son époux et de son fils, devait être, aux yeux du monde parfaitement heureuse.

« Cependant Rosario demanda lui-même à son père la permission de se confesser à moi. Le prince de Massérano lui tint le langage d'un véritable réformé, lui dit de se confesser à Dieu, et qu'avant qu'il eût douze ans, il n'en voulait plus entendre parler ; il le menaçait même du poids de son indignation et l'en renvoya de son cabinet.

« Rosario se retira à la chapelle, ne dit rien à sa mère, qui brûlait de savoir ce qui s'était passé. Vers le soir, il alla seul à Isola-Doma, où il avait toute liberté de voir son oncle Camille ; il lui dit qu'il devait absolument me demander un conseil et le pria de me faire chercher. Le comte n'hésita point à le satisfaire et nous laissa seuls.

« Aussitôt Rosario se jeta à mes genoux, et me fit la confession de toute sa vie, en versant des larmes abondantes. Après son action de grâces, il m'avoua qu'il était venu à moi, malgré la défense formelle de son père, mais qu'il n'avait pas cru pouvoir la respecter contre la voix de sa conscience. Je lui recommandai le secret, à moins cependant que la vérité pût en être blessée ; et dans cette supposition, je l'exhortai à ne rien craindre et à plutôt tout souffrir que de la compromettre. Il me quitta, transporté de joie, et raconta à sa mère tout ce qui s'était passé.

« Cependant, quelque jours après, le comte l'appela et lui demanda vivement s'il avait respecté sa défense. Rosario fut un moment interdit ; puis, avec une fermeté pleine de soumission :

« Je n'ai pas cru le pouvoir, dit-il, et n'osant demander un conseil à personne, j'ai suivi le mouvement de ma conscience. Faites de moi ce que vous voudrez, moi père, continua-t-il avec feu ; jamais vous ne trouverez votre fils rebelle que quand Dieu et votre volonté seront en opposition. Ma vie est à vous mais mon âme à Dieu seul... »

« Le prince de Massérano fut transporté de fureur, leva la main sur Rosario, et le jeta si rudement contre le marbre de la cheminée, qu'il demeura sans mouvement, Ildephonse sortit, sans lui porter aucun secours et sans rien dire à personne.

« Rosario fut quelque temps sans connaissance. Il revint à lui, étant encore seul, et se retrouvant dans le cabinet de son père, il se rappela confusément ce qui s'était passé, se releva, alla boire un verre d'eau froide ; et, ne se voyant aucune blessure à la tête, il vint à table, le soir, sans rien dire, pas même à sa mère.

« Ildephonse le considéra longtemps sans proférer une parole ; et comme il ne put rien, il lui demanda sèchement s'il était malade.

« Je crois, dit-il, que j'ai la migraine ; la tête me tourne, et je n'ai pas faim. »

« Rien dit non plus, cela n'était pas nécessaire ; d'ailleurs, maman serait inquiète.

« Alors, se levant, il se jeta aux genoux de son père et lui demanda pardon en fondant en larmes.

« Ildephonse ému le pressa dans ses bras.

« Si je te pardonne, sera-ce ta dernière faute ?

« Oui, si vous me prouvez que c'en soit une ; j'aimerais mieux mourir que d'offenser Dieu. »

« Son père ne répondit pas ; il l'embrassa, le remit au lit et le quitta.

« Rosario avait la fièvre, et eut le délire pendant deux jours et deux nuits ; ne reconnaissant que son père, dont on ne pouvait le séparer un moment. Quand il recouvra sa présence d'esprit, il me demanda. Ildephonse s'y opposait ; mais le médecin exigea qu'il fût satisfait. Il me tendit sa main et baisa la mienne. Le chirurgien insistait pour savoir de l'enfant s'il n'avait aucune connaissance de la nature ou des causes de son mal.

« Rosario gardait sur cet article un silence inviolable. Je lui ordonnai, en vertu de l'obéissance, de déclarer s'il s'était frappé ou blessé en jouant ou en tombant.

« Je suis tombé, me dit-il, et j'ai perdu connaissance ; je ne puis vous donner d'autres détails. »

(A continuer.)

AUX CULTIVATEURS.

LA RÉCOLTE.

La récolte du foin, en ce district, a été généralement faite en bonne ordre et on la dit de qualité supérieure et plus abondante que la moyenne. La moisson du blé est commencée ; la récolte en est, en général, très bonne et nous n'avons pas encore entendu dire que la mouche ait fait son apparition. Dans Stanstead et Barnston, on sème une quantité assez considérable de blé, et plus ou moins dans presque chaque canton du district. Si la température favorise la maturité et la moisson, la récolte suffira amplement à la consommation locale. Le sarrasin sur lequel les cultivateurs comptent surtout pour leurs engrais promet une récolte très abondante. L'orge a bonne mine et se récolte maintenant. L'avoine promet aussi une moisson abondante. Le houblon se cultive sur un grand pied, dans Stanstead, Barnston, Hatley, Eaton et Ascot. La moisson promet beaucoup et, si les prix se maintiennent, la perspective promet à nos cultivateurs un joli profit sur la récolte de l'année. Les patates offrent la plus belle apparence. Notre marché en a été bien fourni, depuis un mois, au prix de 0,70 à 75 cts, le minot ; les premières se vendent toujours chères. Le temps pluvieux et la chaleur des nuits des dix derniers jours ont fait craindre qu'elles ne se gâtent ; mais on ne se plaint pas encore. Le blé d'inde est bien beau. Les navets ont plus ou moins souffert de la mouche. Dans l'ensemble, la saison promet d'être l'un des plus productives des années passées.

MOYEN D'AVOIR UN BON JOURNAL.

Nous n'avons jamais rencontré qu'un seul Yankee qui ne se crût point capable de prêcher ou d'être Éditeur de journal, et il était sourd-muet. Comme de raison, chacun sait au juste comment il faut prêcher, comment rédiger un journal ; essayer d'un avis là-dessus, c'est vouloir donner l'indigestion. Mais il faut dire qu'il y a un autre côté de la médaille. Les paroissiens contribuent pour beaucoup à rendre le ministère de leur curé effectif ; de même, l'intérêt d'une gazette dépend autant de ses lecteurs que de ses rédacteurs ; que les abonnés observent les règles suivantes, et ils verront

que leur journal fait des progrès merveilleux.

Payez votre abonnement d'avance, et vous trouverez que votre journal est de 20 par cent plus intéressant que quand vous êtes en arrière ; sous ce rapport, cela mettra les propriétaires en état de le rendre beaucoup plus intéressant. Au lieu de prendre la gazette, lorsque vous êtes fatigués, comme portion de sommeil et de la lire moitié endormi, espérant à chaque instant que cette lecture va vous faire perdre connaissance, au lieu de cela, lisez-la les yeux ouverts, lorsque toutes vos facultés sont reposées et en état d'apprécier et d'en goûter le contenu. (S'il se passe n'importe quel événement de quelque importance dans votre voisinage, ou s'il vous vient une pensée intéressante ou une suggestion profitable à l'esprit, informez-en le public par l'entremise du journal. Faites du journal un moyen de communication et vous serez étonnés de voir combien il sera intéressant. Pour avoir un journal ennuyeux, vous n'avez qu'à le payer, lorsque vous y serez forcés ; qu'à le lire seulement après dîner, et lorsque vous serez à moitié endormis ; à ne jamais communiquer à ses colonnes ce que vous connaissez de neuf et d'intéressant, et, chaque fois que vous le verrez, vous vous plaindrez de son peu d'intérêt et de sa stupidité.

Nouvelles Européennes.

(De La Renaissance Louisianaise.)

La France a fait savoir à l'Italie qu'elle ne tolérerait aucune agression contre le Saint-Père, et à la Prusse qu'il lui était interdit de recommencer ses vexations contre le Danemark. Il est clair qu'une pareille attitude a dû exaspérer le patriotisme des Prussiens et des Italiens. Les uns et les autres ont demandé ce que l'étranger venait faire dans leurs affaires intérieures et ont quasi élevé « l'immixtion de la France » à un casus belli.

Le cabinet de Florence est bien décidé à posséder Rome par les moyens détournés et la ruse ; la politique de M. de Bismark a juré de tout prussifier par la force. Les plans des uns et des autres ne sont pas un mystère. Notre rôle à nous n'est pas sans beauté ; il consiste dans la protection des faibles et des opprimés : nous sommes pour le Pape et pour le Danemark ! Tant pis pour qui s'en fâche !

Toute fois, la meilleure politique est obligée, comme la mauvaise, de se servir d'une certaine prudence de langage pour ses projets. Au mot de roerie, accolez l'épithète de diplomatique, et le fait est excusé.

Notre immixtion en faveur des Danois et du St-Siège a été démentie par deux notes officielles du Moniteur. Notre gouvernement devait cela à ses confères de Berlin et de Florence, pour ne pas blesser leur susceptibilité et prendre l'initiative de la guerre.

Mais la guerre aura lieu, personne n'en doute. Les races d'Outre-Rhin commencent à se lasser des tracasseries françaises.

L'Allemagne a déjà fait à la paix et à la France le sacrifice du Luxembourg ; son abnégation ne saurait aller au delà !

Ainsi raisonnent les Prussiens. De leur côté, mes compatriotes finissaient par être impatients des bravades de la Prusse qui conquiert brutalement et prétend ensuite qu'elle traite des questions intérieures dont personne n'a le droit de s'occuper.

Une partie des bons sujets conquis par la Prusse combattera sous le drapeau de la France. Notre devise : Liberté et Indépendance des Peuples ! nous attirera les sympathies du Hanovre, etc., et des autres petits peuples supportant le joug de S. M. Bismark.

L'Autriche, dans le mouvement forcé de la guerre devra opter entre

les ennemis de Solferino et de Sadowa. L'hésitation ne saurait être de longue durée ; la blessure reçue à Sadowa est de celles qui ne sauraient se guérir. La France, du reste, accable l'Autriche de prévenances sympathiques, depuis la cession de la Vénétie ; tandis que la Prusse n'a cherché et ne cherche qu'à annihiler son rôle en Allemagne.

Non contente de combattre sa rivale par les armes, elle travaille à créer des déficiences et des ennemis à l'intérieure. M. de Werther, ambassadeur de Berlin à Vienne, écrivait dernièrement à son roi que la Hongrie et la Croatie n'étaient pas sincèrement réconciliées avec l'Autriche et qu'on pourrait tirer parti des rancunes de ces deux peuples pour réaliser les projets ultérieurs de M. de Bismark. *Inde ira !*

Malgré les fantaisies belliqueuses il ne faut pas croire que l'ingrate Italie puisse se mêler activement à la prochaine guerre : ses embarras financiers et autres la retiendront forcément chez elle. Elle cherche néanmoins à accroître ses ressources en émettant jusqu'à concurrence de 400 millions, des titres de rente au porteur, hypothéqués sur les biens du clergé. Mais les meilleures mesures économiques ne feront pas au royaume italien un bien proportionné au mal que lui causent les équipées garibaldiennes.

Le parti révolutionnaire envoie à Rome de la poudre, des poignards, des révolvers et des hommes d'action. Que les Romains le veulent ou non, il faut que Rome se révolte contre le Pape ! Alors, garibaldiens et mazziniens, viendront en secours au secours du peuple insurgé. On proclamera la déchéance du pouvoir du Souverain Pontife et l'avènement de la République ! Et la farce sera jouée ! Et Victor-Emmanuel se mordra les doigts, pour avoir laissé les agitateurs de l'Italie et du monde grimper au Capitole au milieu des ruines !

Napoléon III se montre occupé des événements du Sud encore plus que du Nord : la France est plus engagée vis-à-vis du Saint-Père que vis-à-vis du Danemark. Et comme au Mexique, les insultes faites à Rome au drapeau de notre protégé, seront presque des insultes au drapeau français !

Avant d'entamer une guerre, nous avons eu soin, du reste, de nous munir d'un canon rival du fameux canon prussien. La fonderie de canons de Ruelle (près Paris), vient d'envoyer à l'Exposition cette pièce d'artillerie qui, dans son énorme proportion, a plus de grâce et surtout plus de puissance.

Cette bouche à feu est un canon de 42 centimètres, en fonte, avec deux frettages en acier, formant renforts. Il est destiné à défendre nos côtes. Son poids est de 38,200 kilogrammes. Son âme, lisse encore, aura cinq rayures de droite à gauche, et au lieu des boulets de 300 kilogrammes qu'on aperçoit en pile sous la volée, elle enverra à 6,000 et 8,000 mètres un projectile ogivo-cylindrique de 750 kilogrammes, soit 1,500 livres. Le canon de 42 centimètres se charge par la culasse et peut tirer en moyenne 5 coups en dix minutes vites de tir fort respectable.

Et la Russie ? Je n'en ai rien dit. Son alliance est pourtant d'un certain poids dans une balance. Indépendamment de toute circonstance, il doit y avoir amitié entre les deux puissances du Nord qui ont adopté la devise : « La force prime le droit ! » Mais la Russie est devenue tout à fait hostile à la France depuis l'incident Berezowski. Ce n'est pas la douceur relative de la peine infligée à l'assassin qui a surtout blessé la susceptibilité moscovite ; c'est la liberté laissée à l'avocat défenseur d'attaquer les actes du Czar en Pologne. Les Russes ne comprennent pas que la magistrature française ait toléré un semblable réquisitoire contre le souverain ; la parole du procureur général, qui a déclaré qu'il n'a

pas mission de défendre les atrocités commises à Varsovie, à surtout mis le comble à leur indignation.

J'apprends au dernier moment que pour consolider ses alliances, Napoléon III va rendre visite à la reine Victoria d'Angleterre et à l'empereur François-Joseph.

Le Sultan est de retour de ses visites aux cours de Paris, de Londres et de Vienne; il rapporte à Constantinople plusieurs millions obtenus à d'assez onéreuses conditions des capitalistes d'Occident.

Le lieutenant du Sultan a, paraît-il, usé, pour soumettre les rebelles, d'un système d'odieuses atrocités; les rigueurs étaient telles, que les consuls de France, d'Italie et d'Angleterre ont envoyé des télégrammes à leurs gouvernements pour qu'ils obtinssent une suspension d'armes.

L'Exposition de l'Amérique s'enrichit tous les jours de nouvelles curiosités. Les États du Sud ont réservé une place à la magnifique collection d'antiquités havaïennes qui occupent trois salles dans la galerie de l'histoire du travail.

A côté de ces curieux spécimens, les États-Unis de l'Amérique du Nord ont installé dans la section correspondante du Parc un modèle de maison de la Louisiane. Chacune des parties servant à cette construction est arrivée toute prête à être montée et le travail d'une nuit a suffi pour élever ce bâtiment improvisé.

Les plaisirs parisiens sont étonnants à cette heure. Batty a failli être dévoré par une de ses lionnes. La bête, qui venait de mettre bas, a cru, qu'on allait lui dérober son nouveau-né et elle a terrassé le dompteur à son entrée dans la cage.

Ceci se passait sur le théâtre de la Porte St-Martin, au dernier tableau de la féerie de la Biche au Bois. Les femmes se sont évanouies à la vue de ce sang répandu; Batty en a été quitte pour une bouchée de chair cueillie sur ses épaules par les dents de la lionne mère.

Ce festival de viande crue a été complété, la même nuit, par l'auteur des jours, du jeune lionceau qui a croqué le fruit de son œuvre. On juge de la consternation de la lionne!

Pour éviter de nouveaux incidents sanguinaires, le préfet de police a prohibé jusqu'à nouvel ordre les exercices de Batty dans la cage des lions.

BONS CONSEILS.

Notre confrère du Public Canadien éloigné du théâtre des luttes ardentes qui nous divisent, envisage la situation de haut et donne à nos compatriotes des conseils qui, sous les circonstances, méritent toute notre attention.

"Oui, à moins que l'un ou l'autre des deux partis actuels ne s'adapte carrément à la situation, arborant la devise de l'indépendance vis-à-vis des factions dans les autres provinces, et manifestant l'esprit de la modération et de la conciliation entre les Canadiens-Français, il faut qu'une nouvelle organisation paraisse sur la scène. Le travail nécessaire à dé-

"On se dit. L'élément anglais nous débordent de tous les côtés; Nos représentants figureront comme 50 étrangers parmi les 200 membres des Communes; Il est douteux que notre langue se fasse entendre bien longtemps aux tribunes fédérales; Anglification d'un côté, de l'autre l'annexion, l'anglification plus rapide encore: notre position est étroite et à peine tenable. Il faut nous unir

Les chefs actuels et leurs organes rivalisent de violence et de fureur dans leurs dénonciations réciproques; le peuple, lui, sent que c'est l'esprit de la modération, de la conciliation la plus parfaite qui doit animer ses fonctionnaires publics. Le sentiment dominant du peuple n'est donc pas représenté à l'heure qu'il est. Soyons tranquilles; il en sera chez nous comme il en a été sous tous les gouvernements parlementaires: le sentiment général du peuple sera représenté. Si les coteries d'aujourd'hui s'obstinent à ne pas le faire, elles devront céder la place à un parti plus grand et plus noble.

Les hommes modérés dans les deux camps, les vrais patriotes se rapprocheront spontanément. Instinctivement ils saisiront la question principale, mettront de côté toute discussion sur le républicanisme ou la monarchie, et sauront s'entendre pour faire passer toute mesure exigée par notre position particulière. Quand cela s'effectuera-t-il? Peut-être pas avant un autre terme parlementaire. C'est là, d'ailleurs, une toute autre question. L'opinion que nous avons prétendu pouvoir exprimer est simplement qu'il se formera un nouveau parti qui sera également opposé à une union législative et à notre absorption par nos bons voisins.

"Passons à notre seconde considération: nous croyons devoir réitérer cette opinion.

"Oui, nous désirons voir s'élever un parti modéré, un parti vraiment national qui, dans la distribution des places publiques, n'aurait égard qu'au patriotisme et à l'intelligence des hommes, sans leur demander si leurs principes sont républicains ou monarchistes, sans s'inquiéter s'ils sont bien des satellites quand même du minisère. Avec des hommes de cette trempe au pouvoir, nous serions délivrés de cette lutte démoralisatrice qui afflige le pays aujourd'hui. Il n'y aurait certainement pas de cabale formidable. Notre contingent dans le Parlement fédéral serait compact et capable de dominer la situation, tandis que notre gouvernement local, sans figurer exactement le règne fraternel du millénium, pourrait passer toutes les mesures requises et les passer à temps. Cette absence de lutte sérieuse ferait que la presse prendrait un autre ton; l'opinion publique deviendrait plus saine et notre esprit national plus élevé et plus ferme.

"A moins que cette réaction ne s'opère, que va-t-il arriver?—Nous connaissons les tempéraments des chefs actuels; leurs programmes sont et seront toujours irréconciliables. Il résultera ceci: par la répulsion qu'ils exercent l'un sur l'autre, les deux partis s'en tiendront aux extrêmes opposés. La présence des libéraux fera rester les conservateurs sous l'influence britannique qui veut la centralisation du pouvoir, tandis que la prépondérance des conservateurs forcera les libéraux de songer à l'annexion aux États-Unis, et notre nationalité sera la victime de cette funeste division. L'espace entre les deux camps devenant tous les jours de plus en plus infranchissable. Les questions que l'on soulève sont toutes plus brûlantes les unes que les autres. Ainsi, on vient de mettre en discussion l'imixtion du prêtre en politique. Espérons que la plupart des journaux se garderont d'entrer dans la discussion d'un point aussi délicat, discussion qui ne ferait qu'empirer les divisions qui nous dévorent.

"Mais nous espérons que dans l'intérêt de sa réputation personnelle comme homme public déjà gravement compromise, il ne nous forcera pas à descendre avec lui dans un si pénible sujet; car voyez-vous M. le Rédacteur, avec les loups il faut hurler: autrement on se fait manger" dit le vieil adage.

Quant au Concedo imputé à M. Provencher par M. Fortier, je me contenterai de le nier en disant: Non Concedo. Il parle latin maintenant M. Moë, hem! hem! Serait-il sorcier par hasard? Parlerait-il une langue qu'il ne comprend pas? Oh! non, je ne le pense pas.

Dans son dernier article, M. Fortier lance une bordée d'injures et de calomnies à l'adresse de M. le Dr. Mignault; on voit par ses paroles, que la colère, la haine et la vengeance lui rongent le cœur; il ne peut pas trouver, dans son cerveau si borné, d'expressions assez basses pour le qualifier et il est obligé de se servir de mots barbares que les gens bien élevés ne comprennent pas.

Si M. le Dr. Mignault n'était pas si bien connu du public, par sa franchise, sa sincérité, sa loyauté et surtout par son honnêteté, il serait peut-être nécessaire d'en dire quelque chose: mais les accusations que Moë Fortier et ses collègues peuvent porter contre lui, glisseront toujours comme un patin sur la glace. Le Dr. Mignault est trop estimé et trop populaire dans le Comté d'Yamaska pour que l'on ajoute foi à de pareilles calomnies, et c'est bien précisément ce qui mortifie M. Moë. Ce dernier aurait bien voulu empêcher le Dr. Mignault de parler;

réalité, qui sera bien triste pour lui, verra le tirer de ses douces illusions.

Malgré toute l'assurance qu'il manifeste au dehors, malgré toutes les promesses de succès qu'il fait à ses électeurs, M. Moë ne laisse pas de démontrer dans ses tristes écrits, qu'il éprouve des craintes assez fortes. Ainsi, il faisait remarquer dans son premier article que le Conseil du Comté d'Yamaska n'est composé que de bleus (un seul excepté). Or, qui composent le Conseil de Comté? ne sont-ce pas les Maires de chacune des Paroisses? Et les maires ne sont-ils pas ordinairement les hommes les plus influents de chacune de ces paroisses.

Eh! bien, M. le Rédacteur, je vous le demande, est-ce bien rassurant, est-ce bien encourageant que d'avoir à lutter contre presque toutes les influences locales d'un Comté? Je ne le pense pas.

Mais Maître Moë, avec sa bonhomie ordinaire, veut nous donner une petite leçon; il veut nous convaincre que ce n'est que l'effet du hasard.

Ah! M. Fortier, quand un homme de votre calibre, brigue les suffrages des électeurs, il n'est pas rare de rencontrer de tels hasards, il n'est pas rare de rencontrer en abondance, pour lui faire opposition, des hommes qui ont à cœur l'honneur de leur Comté et qui ne veulent pas le laisser représenter par un zéro comme vous. Je dis par un zéro, mais ce n'est pas assez, je dois ajouter par un menteur comme vous.

D'abord pour se persuader que vous n'êtes qu'une nullité en Parlement nous n'avons qu'à jeter les yeux sur votre pauvre vie politique. Ensuite pour se convaincre que vous êtes un menteur, nous n'avons qu'à lire les documents dont M. Provencher a donné communication au public, pour votre plus grande honte. Ainsi, par exemple, M. Fortier était un Dimanche accusé par M. Provencher d'avoir passé son temps en Parlement à écrire des correspondances sur l'Ere Nouvelle. M. Fortier monte tout-à-coup sur le tréteau et dit hardiment à M. Provencher que c'était un mensonge. M. Provencher tira alors de sa poche une lettre de M. S. Dumoulin, qui prouva à Maître Moë que c'était lui qui réellement disait un mensonge. M. Fortier se trouva joliment désappointé et je vous assure qu'il avait l'air piteux. Ce fut alors, si je me rappelle bien, que dans un accès de colère il attaqua d'une manière on ne peut plus personnelle, une des personnes les plus respectables de St. David; ce fut alors que battu à plate couture, par M. Provencher, sur le terrain de la politique, il descendit sans hésiter dans ce bourbier fangeux que l'on nomme les personnalités.

M. Fortier devrait avoir honte de se risquer sur un tel terrain, il devrait rougir d'essayer à se constituer le gardien de la morale publique. Qu'il prêche donc par l'exemple plutôt que par ses paroles.

Je me tais car j'en ai déjà trop dit sur ce sujet. Cependant que Maître Moë se tienne pour averti qu'il ne sait pas ce qu'il lui arrivera s'il veut encore faire des personnalités.

Mais nous espérons que dans l'intérêt de sa réputation personnelle comme homme public déjà gravement compromise, il ne nous forcera pas à descendre avec lui dans un si pénible sujet; car voyez-vous M. le Rédacteur, avec les loups il faut hurler: autrement on se fait manger" dit le vieil adage.

Quant au Concedo imputé à M. Provencher par M. Fortier, je me contenterai de le nier en disant: Non Concedo. Il parle latin maintenant M. Moë, hem! hem! Serait-il sorcier par hasard? Parlerait-il une langue qu'il ne comprend pas? Oh! non, je ne le pense pas.

Dans son dernier article, M. Fortier lance une bordée d'injures et de calomnies à l'adresse de M. le Dr. Mignault; on voit par ses paroles, que la colère, la haine et la vengeance lui rongent le cœur; il ne peut pas trouver, dans son cerveau si borné, d'expressions assez basses pour le qualifier et il est obligé de se servir de mots barbares que les gens bien élevés ne comprennent pas.

Si M. le Dr. Mignault n'était pas si bien connu du public, par sa franchise, sa sincérité, sa loyauté et surtout par son honnêteté, il serait peut-être nécessaire d'en dire quelque chose: mais les accusations que Moë Fortier et ses collègues peuvent porter contre lui, glisseront toujours comme un patin sur la glace. Le Dr. Mignault est trop estimé et trop populaire dans le Comté d'Yamaska pour que l'on ajoute foi à de pareilles calomnies, et c'est bien précisément ce qui mortifie M. Moë. Ce dernier aurait bien voulu empêcher le Dr. Mignault de parler;

mais voyant que c'était absolument impossible il lui a accordé cette faveur; mais ensuite, dit-il, on a empêché de parler M. Provencher: C'est ici M. le Rédacteur, que l'on reconnaît les principes libéraux de M. Fortier, qui, de même qu'un hibou au milieu de la nuit, pousse des cris sinistres à l'approche de la lumière.

Mais bientôt cette lumière se fera pour le Comté d'Yamaska, je l'espère, et alors Moë Fortier rentrera dans l'obscurité pour y demeurer aussi longtemps que bon lui semblera.

Pardon M. le Rédacteur, si j'ai été si long; mais j'ai cru que ces choses devaient être connues du public pour le plus grand bien de notre Comté.

UN INDÉPENDANT.

Nomination dans le Comté d'Yamaska.

Lundi, 2 Septembre 1867.

Monsieur le Rédacteur, Quelques mots sur les procédés et le résultat de la grande assemblée qui ne comptait pas moins de deux mille personnes.

A midi, après les formalités requises, l'officier rapporteur demanda aux électeurs présents, qui ils désiraient élire pour les représenter aux Communes et à l'Assemblée Législative du Canada. Alors il fut proposé par Messieurs:

Dr. A. R. Mignault, d'Yamaska, A. L. Gouin J. P. Baie du Febvre, A. N. Hart J. P. St.-Zéphirin, Bazil Cardin, cultivateur d'Yamaska, Maxime Paulhus, cultivateur de St.-David, J. Bte. Benoit, cultivateur de La Baie, P. M. de Blois, J.P. St. François, M. Beaupré, J. P. d'Yamaska, Wme Deauplaise, St.-François, Félix Gouin, St.-Thomas.

Secondé par Messieurs Joseph Brouillard de St.-David, Et. Beauchemin de St. Zéphirin, Ant. Houle de St.-Zéphirin, M. Beauchemin de St.-Zéphirin, Joseph Joyal, fils, de St.-David, Louis Lafleur d'Yamaska, Bénoni Paquin d'Yamaska, Louis Proulx, St.-Pie de Deguire, l'aschall Dauplaise St.-François, George Benoit de La Baie, H. Lévéque de La Baie, que

Moise Fortier Ecr soit choisi pour représenter le comté d'Yamaska aux Communes du Canada.

Un immense oui, oui, un hurra se fit entendre. Fortier, Fortier, Fortier, notre candidat.

Il fut proposé par plusieurs Messieurs des différentes paroisses du comté d'Yamaska, entr'autres Gilbert Arcand, Ecr Mair de la Paroisse d'Yamaska, que M. A. N. Provencher soit choisi de la même manière.

Suivit la lecture des documents émanant du Lieut.-Gouverneur, ordonnant l'élection d'un représentant pour l'assemblée Législative de Québec.

Alors l'on proposa par l'entremise du Dr. Ladouceur de St.-Zéphirin que Louis Adélaré Sénécal soit choisi comme candidat à l'Assemblée Législative pour la Province de Québec.

Et secondé par Messieurs Jonathan J. C. Wurtele, Ecr, seigr. de St.-David, Dr. Mignault, d'Yamaska, Roch Fortier d'Yamaska, Louis Parent Fils, d'Yamaska, P. Letendre, d'Yamaska, Daniel Capistran St.-Thomas, M. E. Hart, St.-Zéphirin, Ed. Allard fils, St.-David, F. Alie St.-Thomas, Octave Chamberland St.-David, Jean Lalancette St.-François, Ant. Proulx St.-David, F. Gervais, La Baie.

Le Dr. Lemaitre fut alors lui aussi proposé par plusieurs électeurs; ensuite les candidats parlèrent.

M. Fortier commença. Il donna l'explication de sa conduite politique depuis qu'il représente le Comté, et les raisons qui le déterminèrent à voter contre les résolutions de Québec, et aussi, la conduite qu'il tiendrait en Parlement, s'il avait l'honneur d'y retourner. Ces explications de M. Fortier prirent deux heures et trois quarts, attirèrent l'attention unanime de l'assemblée et parurent la satisfaire, laissant de côté la parissonnerie qui n'admet point de raison opposée. Enfin de compte, M. Fortier avait, ensemble avec M. Sénécal, une très grande majorité, une majorité absolument prononcée, et leur élection, malgré les coteries et les petits moyens usités par nos adversaires, est certaine.

Vint ensuite M. Provencher qui babutia, plutôt qu'il ne parla franchement son petit discours appris par mémoire; il ne fut pas plus heureux qu'à l'ordinaire. M. le Dr. Lemaitre arriva la pipe à la main, parla durant cinq minutes, sans rien dire et sans pouvoir se faire entendre ayant le caquet trop bas. Le Dr. Lemaitre sera battu comme en 51 par feu Fourquin Léveillé.

Comme M. Sénécal se trouvait absent de l'assemblée pour de bonnes raisons comme le dit M. Provencher, il fut représenté par J. S. C. Wurtele, Seigneur de St. David, qui parla avec beaucoup d'éloquence et de logique: faisant valoir la candidature de MM. Sénécal et Fortier et disséquant la politique du jour avec un raisonnement irréfutable. M. Wurtele est un de ces hommes honnêtes qui sait se faire aimer et respecter.

Un petit lot de bleus à la tête duquel étaient Dr. Mignault, de St. David, le Notaire Boucher et Jos. Duquay d'heureuse mémoire, s'excitèrent à l'apparition de M. Wurtele, et voulurent l'interrompre... ou plutôt l'empêcher d'être entendu. Plusieurs Messieurs récriminèrent et prièrent à quoi ils se refusèrent, continuant à braire sans raison comme leurs semblables. Alors une dizaine d'électeurs braves et déterminés fondirent sur ces crialleurs qui prirent la fuite comme la poussière sous la pression d'un vent du nord, et M. Wurtele parla comme il le voulut... l'on n'entendit plus rien.

Le Dr. Ladouceur avec cette franchise, avec ce franc parler qui lui est familier et surtout cette élocution très rare qu'il possède, fit un discours d'une heure et demie parfaitement approprié à la circonstance et qui fut aussi très bien goûté et très applaudi. Après quoi M. Fortier revint sur le husting, remercia les électeurs pour leur présence et en général leur bon comportement durant tout le temps de l'assemblée, les invitant à se rendre au poll lundi prochain voter pour lui et M. Sénécal, afin de remporter une victoire signalée autant que méritée.

L'assemblée se dispersa paisiblement après trois hurras pour la Reine Victoria et encore plus pour les patriotes du comté.

UN ÉLECTEUR

Variétés.

Table with 3 columns: PARRAULT, McO, GELINAS. Rows: St.-Ours et St.-Roch, Sorel, Ste.-Victoire, St.-Robert, St.-Aimé, St.-Marcel.

contre M. McCarthy. 310 majorité absolue

Il est indéniable que le parti de M. Gélinas était aussi opposé à M. McCarthy que le parti de M. Parrault, de sorte que, s'il y eût eu coalition, même le second jour, la défaite de M. McCarthy aurait été chose facile.

À PROPOS DE CHARITÉ.—On avait parlé bien haut et partout des charités de M. McCarthy, comme un titre à la représentation du Comté de Richelieu par ce monsieur. Voyant cela, nous avons établi la part du mérite revenant au candidat, nous appuyant sur les listes de souscriptions rendues publiques, savoir, pour l'Hôpital, les Incendiés de Québec, l'Eglise de Sorel, etc., et nous avons démontré que les souscriptions ainsi faites par les MM. McCarthy, devaient être divisées par trois, puisque la société de ces MM. se compose de trois membres, dont l'élu de Richelieu est un, et nous avons ensuite établi que comme tous les autres citoyens, ils avaient donné suivant leurs moyens. Depuis, on a rendu publique une lettre du Rév. M. Millier, curé de Sorel, établissant qu'à part des \$350 souscrites en premier lieu pour l'Hôpital, et dont nous avons parlé "MM. McCarthy et Sincennes se sont chargés de la dette de l'Hôpital et payent chacun \$200 par semaine aux entrepreneurs." Nous n'avons parlé que des dons rendus publics. En justice pour la famille McCarthy, nous nous hâtons de rétablir la vérité sur un fait que nous ignorions et qui n'avait pas été rendu public. D'ailleurs, tout le public de Sorel a rivalisé de zèle pour le soutien de l'Hôpital et jamais nous n'aurions parlé de la chose si on ne se fût pas servi de cela comme un moyen d'élection. Nous maintenons que dans la lutte qui vient de se terminer, on ne devait pas faire usage de cela pour imposer au comté de Richelieu un homme incapable de nous représenter et qu'il était injuste et imprudent de la part de la population d'origine différente, d'imposer M. McCarthy au comté de Richelieu. C'était là toute la question et si nous avons parlé de ce qui précède, c'est parce qu'on nous a entraîné sur ce terrain.

ELECTIONS DE MONTREAL.—Les dernières nouvelles donnaient à M. Cartier, une majorité de 571 sur M. Laclotte, pour la Chambre des Communes, de 560 sur M. LaBelle, pour la Chambre Locale, et à M. McGee une majorité de 511 sur M. Devlin, pour la Chambre des Communes.

COMTÉ DE BERTHIER.

La nomination a eu lieu dans ce comté, lundi, le 2 septembre courant. Après les procédés d'usage commencés à midi précis, les messieurs suivants furent mis en nomination:

Le Dr. A. H. Paquet, par J. Généreux, écr., Antoine Chaise, écr., Louis Barrette, écr., F. X. Destrempé, écr., secondé par Maxime Desrosiers, écr., M. O'Heir, écr., Edouard Mousseau, écr., Capitaine Laincourt, pour les communes.

M. Louis Tranchemontagne, en opposition, fut mis en nomination par le Dr. H. P. Ouellette, écr.; secondé par F. X. Déry, Joseph Clément et Jean-Bte. Désorcy.

Le Dr. Moll écr., fut ensuite proposé comme candidat à la chambre locale, par Alexis Mousseau, écr., Vincent Lavallée, écr., Peter Ralston écr., Théophile Chenevert, écr., Isate Fanteux, écr.; secondé par H. Monday, écr., Joseph Fréchette, écr., Noël Blais, écr., Joseph Casaubon, écr., Narcisse Robillard, écr.

En opposition, fut proposé Octavien Cuthbert, écr., par le Dr. Laurendeau, écr.; secondé par Pierre G. Sylvestre, écr., Frs. Lavallée, écr., F. X. Bérrard, écr.

Deux jeunes mariés se séparent à la gare d'un chemin de fer. Le mari part; mais avant de se quitter, on s'embrasse et on s'embrasse encore.

"Drelin! drelin! On board!" Et les jeunes mariés s'embrassent toujours.

Le train part. Alors on se quitte mais il est trop tard pour partir. "Ah! fit alors le chef de la station, le dicton est toujours vrai: Qui trop embrasse perd le train!"

La femme souffre et meurt avec plus de résignation et de noblesse que l'homme.

Pour faire de grandes choses, il faut avoir de grandes pensées.

M. le président.—Dites ce que vous savez. Bernard.—Mais, mon juge, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître, connu dans mon quartier où je suis établi depuis vingt ans.

"Vous n'êtes accusé de rien, on vous demande seulement de dire ce que vous savez.

"Ce que je sais... sur la chose de quoi, mon juge?"

"Sur le fait imputé au prévenu, C'est l'homme-là! Mais voilà la première fois que je le vois, je ne sais pas ce qu'il a fait.

"Alors pourquoi vous a-t-on cité?"

"M'sieu, je sais pas, c'est M. l'huissier qui m'a dit d'avancer.

"Enfin, vous avez reçu une assignation?"

"Moi?... Moi rien du tout! J'étais entré voir juger; on appelle Bernard; c'est mon nom, j'ai répondu.

M. l'huissier me dit: Avancez! J'ai avancé comme un homme qui ne craint rien. Je suis innocent, j'en lève la main, mon juge!"

AVIS.

L'Imprimerie de La Gazette de Sorel ayant augmenté et perfectionné son matériel, exécute avec soin et célérité tous les ouvrages d'impression typographique, dans les deux langues, et promptement, à meilleur marché qu'à Montréal. Nos lecteurs de la ville et des campagnes sont priés de nous donner la préférence. Rien ne sera négocié pour les satisfaire.

On devra s'adresser pour les commandes à L'IMPRIMEUR, M. JOU.

CHENEVERT et pour les remises d'argent à M. N. CASaubon.

SOREL, 27 Juin 1867.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

La rentrée des élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, aura lieu Mercredi, le 18 Septembre, à 5 h. P. M.

La Gazette de Sorel.

Samedi matin, 7 Septembre 1867.

Correspondances.

Comté d'Yamaska 30 Août 1867.

M. le Rédacteur.

Dans vos deux derniers No. M. Fortier (car c'est bien lui) s'est adressé selon son habitude les éloges les plus flatteurs, il ne s'est pas souvenu du vieux proverbe: "Se vanter soi-même et être vanté de son bedeau ne dit rien qui vaille."

Cependant, puisque son cœur gonflé d'orgueil et de prétentions veut bien se bercer de telles illusions, puisque son humble individu veut bien se croire seul capable de diriger les affaires du pays en général et du Comté en particulier, laissons le se bercer ainsi jusqu'au 9 et 10 Septembre, et je suis convaincu qu'alors la

Liste des Lettres

Non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le mois d'Août 1867.

- Antoine Antoine, Amiot Hubert, Armstrong James, Aurioux Jacques, Beauchemin Joseph, Bonin Dame, Bourque Alex, Benoit Joseph, Belland Antoine, Beauchemin Alexis, Beauchemin veuve Augustin, Brunelle Old, Beaudry Vidal, Champagne Pierre, Champagne Joseph, Corbett Mrs, James, Clément Maxime, Cantare Brunéau, Caplette Olivier, Charpentier Julia, Cournoyer Joseph, Clain Joseph, Cournoyer Marie, Casavan Joseph, Desjardin Joseph, Dupré Michel, Forester Olivier, Falbore Veuve, Fortier Onézime, Hertz Frank, Joly Marie, Lewis Louis, Macombé Louis, Lafont Charles, Lefort Paul, Lavallée Mr, Lechance Joseph, Lemoine Joseph, Latour Baptiste, Lefebvre Madame, Laurencelle William, Lemoine François, Lambert Daniel, Lambert Napoléon, Maillé Antoine, Maréville Michel, Morin M. Hôtelier, Millar Mrs., Martel Johnney, McAdam William, Paul Louis, Pelouin Dell Marie, Pelouin Adelaïde, Pothier Joseph, Pontbrilant Mr., Pelouin Charles, Pepin George, Paradis Sabas, Pelouin Félix, Pelouin Dame, Pelouin Martel, Plante Pierre, Paulait Johanne, Rousseau Guillaume, Rochet Michel, St. Onge Jérôme, Sincheater David, Smith Joseph, Smail Marie, Trudelle Benoit, Thibault Elizo, Yendal Daniel, Vidal Capt. Ed., Ward J. R., A. A. Lord, Dépt. M. P., Sorel, 5 Septembre 1867.



Pour les Ports d'en Bas.

LE STEAMER PROVINCIAL LADY HEAD,

Quittera le quai, pied de la rue St Jacques

Mardi, le 10 Septembre 1867.

A QUATRE HEURES P. M.

Touchant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

6 août

Abonnez-vous à "La Gazette de

Sorel", publiée deux fois par semaine

et à meilleur marché que tous les au-

tres journaux bi-hebdomadaires du Ca-

nada. \$2 seulement, payables d'avance,

sinon \$2.50.

Acte concernant la Faillite

1864

ET SES AMENDEMENTS.

En l'affaire de JOSEPH PELLETIER,

Ferblantier de la Ville de Sorel,

dans le District de Richelieu.

Les Créanciers du dit failli sont par les présentes notifiés qu'il a fait

une cession de ses biens et effets en

vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syn-

dic soussigné, et ils sont requis de me

fournir, sous deux mois de cette date,

des états de leurs réclamations, spé-

cifiant les garanties qu'ils possèdent,

s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en

ont pas, mentionnant le fait, le tout

attesté sous serment, avec les pièces

justificatives à l'appui de ces récla-

mations.

G. I. BARTHE,

Syndic Officiel.

Sorel, 17 Août 1867.

Magasin de Verrerie

ET DE

VAISSELLE,

RUE DU ROI,

SOREL,

(En face de l'imprimerie de La Gazette)

Le Soussigné désire informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un magasin de

Verreries, Vaiselle, porcelaine, service argenté,

Vinigris, Huiliers, Couteaux d'argent,

Etc., etc.

Ceux qui nous visiteront auront lieu d'être

satisfaits. Les ordres seront remplis avec

diligence.

JAS. MARON.

15 Août 1867.—3m.

Avis.

AVIS est par le présent donné que

je, soussigné, ne serai responsable d'aucune

dette contractée par mon fils Michel Terrien.

Michel Terrien.

M. E. Hart, M. O. Hart, Témoins.

St. Zéphirin-de-Courval, Août 1867.—6ins.

A VENDRE,

A ST. BARTHELEMY.

Une maison située dans une bonne

place pour le commerce, à deux ar-

cents de l'Eglise, avec une boutique

de 22 pieds sur 20. Le tout à bon

marché et à des conditions libérales.

S'adresser au propriétaire sur les

lieux.

AMABLE GAUTHIER,

St. Barthelemy, 1er Août 1867.

MAISON DE PENSION PRIVÉE.

Quelqu'un désireux d'avoir une

bonne pension dans une maison

privée, pourra s'adresser à ce Bu-

reau, pour renseignements.

Sorel, 20 juillet 1867.—

AVOIS ANE IGAINS, — ESCOMPTÉ.

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Douane, Québec, 6 mars 1865.

Il est ordonné par l'Hon. Ministre

des Finances que désormais des avis

hebdomadaires soient publiés et four-

nis aux Collecteurs des Douanes, au

sujet du taux de l'escompte alloué

sur les envois américains, lequel doit

être en proportion du prix de l'or, tel

qu'il est représenté par l'Echange, à un

taux égal à celui-ci.— Ces avis doi-

vent être publiés chaque samedi dans

la Gazette du Canada.

R. S. M. BOUCHETTE.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Douane, Ottawa, 13 juillet 1867.

EN conformité à l'ordre susdit, avis

est par le présent donné que l'escompte

autorisé est déclaré être maintenant

de 28 par-cent, lequel pourcentage de

réduction sera continué jusqu'au pro-

chain avis hebdomadaire et s'appli-

quera à tous les achats faits aux Etats-

Unis durant cette semaine.

R. S. M. BOUCHETTE.

Tranchemontagne St. Louis & Cie.

MONTREAL, C. E.

Anghan Tranchemontagne & Cie.

WHITEHALL, N.-Y.

EXPEDITEURS :

ENTRE OTTAWA et les LIEUX

avoisinant QUEBEC, WHITEHALL

et les ports intermédiaires sur la ri-

vière St. Laurent et le Lac Cham-

plain.

Ils ont 40 Berges.

nouvelles, et convenables, spéciale-

ment adaptées au Commerce de Bois

et de Grain.

Et leur ligne de Remorqueurs se com-

pose des

Vapeurs CANADA et CANADIEN,

voyageant entre Montréal, Québec

et Chambly.

Le vapeur CHAMPLAIN, voya-

geant sur l'Ottawa, entre Gree's Point

et Lachine.

Le vapeur HOPE, voyageant en-

tre Ottawa et la tête du Canal Gren-

ville.

Les deux traversiers de Berthier,

le BERTHIER et le STE. ANNE,

de temps à autre serviront de Remor-

queur entre Sorel, Berthier, Maski-

nongé, la Rivière-du-Loup, Yamas-

ka et les Trois-Rivières.

SUR LE LAC CHAMPLAIN,

Les Propulseurs BEULAH, A.

VAUGHAN et Mary J. VAUGHAN.

M. M. Tranchemontagne, St. Louis

et Cie. sont maintenant parfaitement

organisés et prêts à transporter le

bois et les grains avec sûreté et

promptitude, et à remorquer les ra-

deaux sur la rivière Ottawa, au-des-

sus du canal Grenville, sur le lac des

Deux-Montagnes, et de la Rivière-des

Prairies à Québec, Chambly et White

hall, à des prix raisonnables. On re-

morquera aussi avec une attention

spéciale les vaisseaux qui descen-

dent à la mer ou remontent entre

Montréal et Québec, aussi bien que

les vaisseaux sur les canaux et au-

tres vaisseaux entre Chambly, Mont-

réal et Ottawa, et à toutes les au-

tres places où ils ont des remorqueurs

à l'œuvre.

Pour faire remorquer, s'adresser

au Capitaine du bord de chaque

vaisseau, et pour le transport de la

remorque, s'adresser à

J. G. TRANCHEMONTAGNE,

Président et Gérant.

N. LAVALLÉE,

Secrétaire-Trésorier.

295, Rue des Commissaires, coin

de la Rue St. Sulpice, Montréal.

F. ST. LOUIS, Agent, Sorel, C. E.

T. T. VAUGHAN, Agent, Whitehall

N. Y.

I. C. COUVRETTE, Agent, Ottawa

C. O.

3 juin 1867.—4m.

A VENDRE,

LA LIBRAIRIE

DE LA

GAZETTE DE SOREL.

HISTOIRE des Abénakis, par

l'abbé J. A. Maurault. Prix, \$1.25

Terres a Vendre.

Les soussignés offrent en vente avec

beaucoup d'avantage, trois terres si-

tuées en la Ville de Sorel, sur la con-

cession communément appelée Haw-Bay

à environ un mille de distance de la

Ville de Sorel; deux de ces terres for-

ment chacune soixante arpents en su-

perficie et l'autre de trente arpents en

superficie.

La plus grande partie de ces terres

sont en état de culture.

Pour plus amples informations, s'a-

dresser à

JOHN MULLIN,

Propriétaire,

ou à W. H. CARTER,

Sorel, 24 août 1867.—si.

Bondy, Fautoux

ET

GAGNON

AVOCATS,

SOREL.

Bureau Rue du Roi, en face de

l'Imprimerie de La Gazette de So-

rel.

Ces messieurs suivront les Cir-

cuits de Berthier et St. François et se

chargeront des causes pour le

District de Joliette.

Sorel, 27 avril 1867.— 7av 66

MADAME RENEUR,

Tout en remerciant ses amis et le pu-

blic en général, pour l'encouragement

libéral qu'elle en a reçu, a l'honneur

de les informer qu'elle a constamment

en mains un assortiment considérable

et varié d'objets de goût et de fantaisie

tels que :

Joujoux pour enfants,

Perles de toutes sortes,

Fil, Boutons, Tapisseries, etc.

Madame Renour informe de plus les

dames qu'elles pourront faire estamper

chez elle, toute espèce de broderies en

bruit et en fil, sur toile, coton, soie,

velour et laine. Le tout à des prix très

réduits. Elle espère, par l'attention

qu'elle portera à satisfaire ses prati-

ques, mériter une part de leur patro-

nage.

MAGASIN EN FACE DU MARCHÉ.

Avant d'aller ailleurs, visitez l'établis-

ssement de Mme. Renour.

Sorel, 22 Juin 1867.—3m.

Thé! Thé! Thé!

ACHETEZ VOTRE THÉ

DIRECTEMENT

DES

IMPORTATEURS.

La Compagnie de "Marchands de

Thé" de Montréal, venant de recevoir

une grande quantité de thé vert et noir,

appellent l'attention des Marchands,

Hôteliers et autres à visiter leur éta-

blissement.

Les Acheurs de thé en gros sau-

ront de l'argent en achetant directe-

ment des Importateurs.

Tous ordres pour Boîtes de 25 livres

et au-dessus seront mis à toutes sta-

tions de Rail Road en Canada sans frais

de transport.

Les acheteurs demeurant au-delà

des stations de Rail Road, voudront

bien envoyer leurs demandes par la

maille, et ils n'auront pas de transport

à payer jusqu'à la station la plus pro-

chaine.

Le Thé sera envoyé immédiatement

après réception d'un ordre contenant

de l'argent par la maille, ou dans tou-

tes autres places où l'argent pourra être

collecté par un homme autorisé à le

faire.

Nous ne chargerons pas de discom-

pte sur l'argent comptant. Nous ne

vendrons pas moins de 25 lbs,

l'emballage du thé noir étant par boîte

de 25 lbs, 50 lbs, 90 lbs et de 100 lbs,

le thé vert, étant par boîte de 60 à 80 lbs :

Liniment du Vermont
DE HENRY.

Nous désirons désabuser le public de l'idée populaire mais erronée que le Liniment n'est qu'une lotion. Il sert aussi bien comme remède intérieur qu'extérieur et des centaines de cas de coliques, choléra morbus, diarrhée et autres désordres de l'estomac guéris par son usage, attestent sa grande valeur dans tous les cas. Il est composé avec beaucoup de soins et contient plus d'ingrédients que d'aucun autre médicament du même genre.

POUR LA GUÉRISON DE LA NEURALGIE, RHUMATISME, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, COLIQUES, CHOLÉRA, MORBUS, DIARRHÉE, ET DE TOUTES LES DOULEURS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES.

« Je me suis servi du Liniment de HENRY avec le meilleur résultat. »
Juge SMITH.

« Votre Liniment m'a guéri d'un Rhumatisme dans les membres et pour le bon effet duquel vous pouvez croire que je vous suis très reconnaissant. »
T. QUENNEL.

« La douleur était très grande mais elle a disparu en quelques minutes par l'usage du Liniment. »
W. GIBSON.

« Je m'en suis souvent servi pour les maux de dents et je ne me rappelle pas qu'il ait fallu une seule fois d'opérer la guérison. »
W. BALDWIN.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE entre MONTREAL et QUÉBEC, ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le six Mai, et jusqu'à Avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUÉBEC, Capt. J. G. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les LUNDIS Mercredi et Vendredi soirs, à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Baie-St-Jacques. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leurs passages à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Baie-St-Jacques.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. G. Dival, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St-François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les DIMANCHES, et MARDIS, à 2 heures P. M., arrêtant à Lunenburg. A son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Laforce, voyageera sur les rivières Yamaska et St-François, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davely, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS, à trois heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St-Sulpice, Lunenburg et Berthier; et partira de Sorel tous les DIMANCHES et les Mercredi à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St-Ours, St-Denis, St-Antoine, St-Charles, St-Marc, Baie-St-Jacques et St-Mathias, et partira de Chambly tous les SAMEDIS, à deux heures P. M., et les Mercredi à 4 heures pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours, (les dimanches exceptés), à 3 heures P. M., et se rendra à l'Assomption, les LUNDIS Mercredi et VENDREDIS, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Verchères, Bout-de-l'Isle et St-Paul-Ermitte et à Terrebonne, les MARDIS JEUDIS et SAMEDIS, arrêtant aussi, en allant et revenant, à Boucherville, Verchères, Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption, les LUNDIS à 7 heures A. M., Mercredi à 6 heures, et Vendredi à 5 heures. Et de Terrebonne, les MARDIS, à 5 heures, JEUDIS à 7 heures et SAMEDIS à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÉRE, Agent-Général.
Bureau de la Cie. du Richelieu, ou à Sorel à J. MONDOR.
Agent-S.

Sorel, 11 Mai 1867.

ELIXIR Balsamique Végétal
du Rév. N. H. DOWNS.

La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus infatigable médecine qui existe contre la toux. Il a été la première médecine du peuple depuis plus de 33 ans. Il est le MÉDECIN DE FAMILLE de milliers de familles. Ayez-le toujours en main, car son usage fait à propos vous sauvera plus d'une toux et plus d'une anapnée.

POUR LA TOUX, LE BRÛLÉ, LE GROUPE ET TOUTES LES MALADIES DE LA POITRINE ET DES POUMONS.

« Je certifie que ma femme a été pendant plus de trente ans affligée d'une toux assez gênante, que je fois pour produire la fièvre et la prostration. Après avoir à peu près tout essayé, un de mes amis m'engagea à essayer l'Elixir Balsamique de Downs et je vous assure que son usage a produit les meilleurs résultats. Elle n'a maintenant sorti de la maison et s'occupe des affaires de ménage, ce qu'elle n'avait pas fait depuis des années. »

Je le recommande sincèrement comme la meilleure médecine pour la toux qui ait jamais été mise devant le public sans exception.

JONATHAN SPRAGUE.
Duxbury, Vt., 21 Mars 1850.

Royal Insurance Company.
Capital £.2,000,000 stg.

Is one of the largest companies in the world, has ever been distinguished for the promptitude and liberality of its settlements.

Liverpool and London and Globe Fire and Life Insurance Company.

CAPITAL.....£2,000,000Strg

THE undersigned is prepared to effect Insurance at either of the above company at a Low a Rate as is taken by any first class company.

JAMES MORGAN, Agent.
Sorel, 7 Mai 1865.

G. I. Barthe, AVOCAT,
RUE DU ROI—SOREL.

G. I. Barthe, SYNDIC OFFICIEL.
Pour le District de Richelieu.
Sorel, 23 Décembre 1865.

G. I. Barthe, OFFICIAL ASSIGNEE.
For the District of Richelieu.
Sorel 23rd., December 1865.

A. E. Brassard, AVOCAT.
BUREAU, RUE ELIZABETH, SOREL.

M. Brassard suivra régulièrement le circuit de St-François du Lac et de Drummondville. Sorel, 14 Nov. 1863.

Olivier et Armstrong, AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel

M. Armstrong, réside à Sorel, M. Olivier à Berthier mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M.

L. A. OLIVIER, JAMES ARMSTRONG.
Sorel 2 Août 1865

S. LAPALME, NOTAIRE.
Coin des Rues Augusta et Elizabeth.
Sorel, 13 Janvier, 1866.

Etablie en 1632.

LA Salsepareille DE BRISTOL

En grande Bouteille d'une quart.

Lo Grand Purificateur du Sang
L'usage en est surtout recommandé pendant le printemps et l'été.

Quant le sang est épais la circulation gênée, et les humeurs du cors rendues malsaines par les lourdes et grasses secrétions des mois d'hiver. Ce déterral, inoffensif quoique puissant nettoie toutes les parties du système, et doit être employé tous les jours comme Boisson de Régime.

par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable des cas les plus dangereux et les plus incurables de Scrofules ou Mal du Foie, de plates anciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abscess, d'Ulécres, et de toutes sortes d'Eruptions Scabieuses. C'est aussi un remède sûr et infatigable pour la Catarrhe, l'Empéto, les Dartres, le Teigne, la Scorbout, la Syphilis ou Mal Vénétrique, les Tumeurs et les Affections Névralgiques, la Débilité Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur, les Etourdissements, et toutes les Affections du Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons, la Fièvre lente, et la Jaunisse.

Garantie la plus puissante et la plus pure Préparation de

VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE HONDURAS qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remède sûr et infatigable pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou impur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure.

Les malades peuvent demeurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINÉRALE MERCURIELLE, ou autre substance vénéneuse dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal.

On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède autour de chaque bouteille.

DEVINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités.
Sorel 1 Mai 1867.

PILULES VEGETALES SUCRÉES DE BRISTOL!

LE GRAND REMÈDE POUR TOUTES LES MALADIES DU FOIE ET DE L'ESTOMAC et des Intestins.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour Se conserver dans tous les Climat

Ces pilules sont préparées expressément pour opérer de concert avec le roi des purificateurs du Sang, la Salsepareille de Bristol, dans toutes les affections provenant d'un mauvais état du sang. Les maladies des plus abandonnées ne doivent pas être négligées. Sans l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, des maladies considérées jusqu'ici comme incurables disparaissent promptement et d'une manière permanente. Dans les maladies surhumaines, ces Pilules sont le remède le plus sûr le plus prompt et le meilleur qui aient jamais été préparé. On doit y recourir sans retard.

Dyspepsie ou Indigestion, Maladie de Foie, Constipation, Hémorroïdes, Maux de têtes, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elles sont composées des Extraits de Racines Végétales les plus précieuses, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé. La combinaison de leurs rares propriétés médicinales est telle que, même dans des maladies invétérées et graves, où d'autres remèdes avaient complètement échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales.

DEVINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal. Agents pour le Canada, et en vente chez tous les Pharmaciens accrédités.
Sorel, 11 Mai 1867.

ST. LAWRENCE Classical & Commercial School
ESTABLISHED IN 1863.
EDWD. C. ALLEN, Proprietor and Master
Sorel, Sept 15th 1866

A Vendre
A LA LIBRAIRIE DE LA "Gazette de Sorel."

DÉBATS Parlementaires (Edition française) Sur la Question de la Confédération des Provinces de l'Amérique du Nord. 1 Vol. in quarto de 1027 pages. Prix \$2.00

FOR SALE AT THE LIBRARY OF THE SOREL "GAZETTE."

PARLEMENTARY Debates on the Subject of Confederation of the British North American Provinces. (English Edition). 1 Vol. in quarto of 1027 pages. Price \$2.
Sorel, 6th July 1867—6m.

DEVINS VEGETABLE WORM PASTILLES

Sont certainement le Remède le plus efficace pour la DESTRUCTION DES VERS QUI SOIT ENCORE CONNU.

ESSAYEZ-LES ET SOYEZ CONVAINCUS

Demandez les "Pastilles à vers végétales de Devins," et ne vous en laissez pas imposer à l'offre d'une autre préparation.

Ces Pastilles sont purement végétales; Elles sont agréables au goût; Elles n'ont rien d'offensif à la vue; Et sont les seules Losanges Anthelminthiques admises et recommandées par la faculté Médicale comme Spécifique pour les cas de vers intestinaux

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces Pastilles sont chacune d'elles estampillées des lettres "Devins" comme garantie contre la contrefaçon; et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Préparées seulement et en vente, en gros et en détail, chez

Devins et Bolton, CHIMISTES
Près le Palais de justice, Montréal.

N. B.—On fournit les acheteurs en gros, à raison d'un escompte libéral 24 Juin,

ODOUS KALLUNTERIOS
OU L'EMBELEISSEUR DES DENTS.

Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients délicats. Ne vous laissez pas égarer par le nom. Demandez l'EMBELEISSEUR DES DENTS si vous ne pouvez prononcer le mot grec. Vous trouverez que

L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE.

POUR LES DENTS ET LES GENCIVES. NETTOIE LES DENTS, LES GENCIVES ET DONNE UNE BONNE ODEUR A LA RESPIRATION.

« Je regrette de ne pas avoir connu plus tôt ce produit si utile. »
J. A. BAZIN, Dentiste.

« J'ai expérimenté et analysé avec soin l'ODOUS KALLUNTERIOS et j'ai trouvé qu'il ne contient rien de déléterieux pour les dents. C'est pour moi un plaisir de le recommander au public comme une excellente et sûre préparation. »
C. W. WRUB, Dentiste.

« Ayant examiné les ingrédients qui composent l'ODOUS KALLUNTERIOS, je le considère comme un bon article pour la conservation des dents et des gencives. »
C. Brewster, Chirurgien-Dentiste.

Les précieuses médecines ci-dessus sont à vendre dans toutes les Pharmacies et les Magasins de la Province du Haut et du Bas-Canada, et si aucun marchand désire renouveler son approvisionnement, il s'a qu'à s'adresser aux propriétaires BARNES, HENRY & Co. 513 et 515, Rue St. Paul, M

FORGE.
Augustin Portelance
RUE CHARLOTTE—SOREL

« Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du Charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier. »

On trouvera aussi de toutes de voitures de plusieurs proportions.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement et le soutien qu'il en a reçu, annonce qu'il a maintenant bien monté

Pour faire tout espèce d'ouvrage en fer tels que :

HACHES de meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc. et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général, tout espèce d'ouvrage de fer garantis de meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part de patronage public.

AUGUSTIN PORTELANCE
Sorel, 16 Octobre 1862.

Hubert Drolet, CARROSSIER.

Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'il a eu jusqu'à aujourd'hui, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que malgré le déplorable incendie qu'il vient d'éprouver il continuera d'avoir une variété de VOITURES D'HIVER et D'ÉTÉ, COUVERTES, AVEC SOUFFLET, WAGONS, etc., etc., des mieux finies et d'après les modèles les plus élégants et les plus nouveaux.

Il a déjà pris et fait arrangements pour satisfaire toutes ses pratiques et espère que l'encouragement du public et de ses amis de partout ne lui fera pas défaut

Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont.

Le tout à des prix modérés et comme toujours aux conditions les plus libérales.

SI VOUS VENEZ A SOREL POUR ACHETER UNE VOITURE, N'OUBLIEZ PAS L'ANCIENNE BOUTIQUE DE

Hubert Drolet
Sorel 3 Janvier 1866.

W. LUNAN, BOULANGER
CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL
RUE DU ROI, SOREL.

SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDÉ
Sorel 22 janvier 1862.—12 avril 59.

W. LUNAN, BAKER & CONFECTIONER & GROCER
WHOLE SALE & RETAIL.
KING STREET SOREL
Remember the Old Stand

Canada Stone & Marble Hydraulic Works.
ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES.
Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones, St. Gabriel Lock, No. 552 William Street MONTREAL.
Cabinet Makers and Plumbers' Material made to any Pattern.
All kinds of Stone and Marble Floor Tiling.
EDW. O'HEIR, Agent.—Sorel.
Sorel, 9 Février 1867.—ua

W. H. CHAPDELAIN, NOTAIRE.
Rue King, en face du Bureau de La Gazette de Sorel.
Sorel, 22 Juin 1867.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC.
A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps.
Résidence privée première porte du coin.
Sorel, 13 Octobre, 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE.
Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel.
Sorel, 13 Décembre 1865.

DR. PROVOST
RUE AUGUSTA.
En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux
Sorel, 3 Novembre 1866.—ua.

P. BRAULAC
Huissier du Banc de la Reine et Huissier de Cour Supérieure, District de Richelieu.
Sorel, 11 août 1866.

Dépot de Poëles
DE LA RUE CRAIG, No. 526 (Près de la Côté de la Place d'Armes.)
Poëles à Charbon Brillant pour Passages do Albanian do Northern Light do Railroad do
Poële à salon pour bois ou charbon Poëles de Cuisine à Charbon de "Polar." Poëles de Cuisine à Bois "Standard" Poëles à Bois "Royal Cook."
Avec Plaques et Tuyaux à Eau, etc., etc. MEILLEUR & CIE.
4er octobre 1865.

La Gazette de Sorel
Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT.
Pour douze mois, si payé en s'abonnant..... \$2.00
Pour six mois, do do 1.00
CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE
12 mois..... \$2.50
6 mois..... 1.25

« Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrrages s'il y en a. »

Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, attachées et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.
Les annonces sont toisées sur type BREVIER.
La 1re insertion, par ligne..... \$0.9
Les insertions subséquentes par lignes.. 0.3
Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année..... \$50.00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois..... 30.00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois..... 18.00
Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an..... 4.00
Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts.—la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.
On accordera aux pratiques une diminution libérale.

G. I. BARTHE, Propriétaire.
Sorel, 18 août 1867.

Mode d'été. Pour 1867.

Enseigne du MOUTON Noir, Place du Marché, Sorel.

A. BOUCHER, Tailleur.
Sorel 13 Août 1862.

W. LUNAN, BOULANGER
CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL
RUE DU ROI, SOREL.

SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDÉ
Sorel 22 janvier 1862.—12 avril 59.

W. LUNAN, BAKER & CONFECTIONER & GROCER
WHOLE SALE & RETAIL.
KING STREET SOREL
Remember the Old Stand

Canada Stone & Marble Hydraulic Works.
ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES.
Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones, St. Gabriel Lock, No. 552 William Street MONTREAL.
Cabinet Makers and Plumbers' Material made to any Pattern.
All kinds of Stone and Marble Floor Tiling.
EDW. O'HEIR, Agent.—Sorel.
Sorel, 9 Février 1867.—ua

W. H. CHAPDELAIN, NOTAIRE.
Rue King, en face du Bureau de La Gazette de Sorel.
Sorel, 22 Juin 1867.

H. ST. LOUIS, NOTAIRE PUBLIC.
A transporté son bureau dans sa nouvelle bâtisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps.
Résidence privée première porte du coin.
Sorel, 13 Octobre, 1866.

N. CASAUBON, NOTAIRE.
Résidence au Bureau de La Gazette de Sorel.
Sorel, 13 Décembre 1865.

DR. PROVOST
RUE AUGUSTA.
En face du Bureau de Poste. Ancienne résidence du Dr. Cadieux
Sorel, 3 Novembre 1866.—ua.

P. BRAULAC
Huissier du Banc de la Reine et Huissier de Cour Supérieure, District de Richelieu.
Sorel, 11 août 1866.

Dépot de Poëles
DE LA RUE CRAIG, No. 526 (Près de la Côté de la Place d'Armes.)
Poëles à Charbon Brillant pour Passages do Albanian do Northern Light do Railroad do
Poële à salon pour bois ou charbon Poëles de Cuisine à Charbon de "Polar." Poëles de Cuisine à Bois "Standard" Poëles à Bois "Royal Cook."
Avec Plaques et Tuyaux à Eau, etc., etc. MEILLEUR & CIE.
4er octobre 1865.

La Gazette de Sorel
Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT.
Pour douze mois, si payé en s'abonnant..... \$2.00
Pour six mois, do do 1.00
CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE
12 mois..... \$2.50
6 mois..... 1.25

« Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrrages s'il y en a. »

Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, attachées et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.
Les annonces sont toisées sur type BREVIER.
La 1re insertion, par ligne..... \$0.9
Les insertions subséquentes par lignes.. 0.3
Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année..... \$50.00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois..... 30.00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois..... 18.00
Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an..... 4.00
Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts.—la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.
On accordera aux pratiques une diminution libérale.

G. I. BARTHE, Propriétaire.
Sorel, 18 août 1867.

Canada Stone & Marble Hydraulic Works.
ROBERT FORSYTH, Importer and Manufacturer of MARBLE AND GRANITE MONUMENTS & HEAD STONES.
Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones, St. Gabriel Lock, No. 552 William Street MONTREAL.
Cabinet Makers and Plumbers' Material made to any Pattern.
All kinds of Stone and Marble Floor Tiling.
EDW. O'HEIR, Agent.—Sorel.
Sorel, 9 Février 1867.—ua